



DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL

Cellule Départementale U12/U13

PROCÈS-VERBAL N° 3 – SAISON 2017/2018

LUNDI 23 OCTOBRE 2017

PRESENTS : Mrs Bastien PASQUEREAU - Eric BOSSARD – Michel DROCHON – David GROLEAU - Christian GUIBERT - Florent MANDIN Michael MECHIN – Olivier PACREAU - Valéry PINEAU

Excusés : Mrs Alban BLANCHARD - Yoann CROIZER

1 – CHAMPIONNAT U13 / 1ERE PHASE

La cellule valide les classements de la 1ère phase (phase d'évaluation).

Elle constate la présence de quelques feuilles de matchs provenant de footclubs (sans jonglerie). En conséquence, les clubs concernés se voient attribuer 0 point au défi jonglerie.

Rappel, les feuilles de matchs U13 sont disponibles dans l'onglet U13.

Phase1 – Evaluation

Nombre d'équipes : 231

Elite	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
1 groupe x 12	7 groupes x 6	12 Groupes x 6	10 Groupes x 6 9 Groupes x 5
12	42	72	105

Phase 2 – U13

La commission établit les groupes en fonction du tableau "montées -descentes" :

- Retrait : Le Fenouiller 2/ Notre Dame de Riez 2 *E 1 (Gr.C) – Commequiers 2 (Gr.C)
- Engagements supplémentaires : Pays de Monts EC 3 – Ste Hermine US 2 – Les Lucs Sur Boulogne 3
- Création et validation "Ententes" : Sallertaine 2 / Bouin Bois De Céné 2 *E 1
Le Fenouiller 2 /Commequiers 2 *E1

Nombre d'équipes : 234 (+3)

Division Elite	Division 1	Division 2	Division 3	Division 4
1 Gr. x12	5 Gr. x 6	7 Gr. x 6	11 Gr. x 6	14 Gr. x 6
12	30	42	66	84

- La cellule U13 informe qu'à partir de la seconde phase, il sera fait application du barème :
 - Match gagné 3 Pts
 - Match nul 1 Pts
 - Match perdu 0 Pt
 - Match perdu par forfait ou pénalité Retrait de 1 Pt
- Attention, le groupe « Elite » continuera jusqu'à la fin de la saison, à appliquer le barème de début de saison, à savoir :
 - Match gagné 4 Pts
 - Match nul 2 Pts
 - Match perdu 1 Pt
 - Match perdu par forfait 0 Pt
- Rappel
 - Une entente ne peut jouer à un niveau supérieur ou égal à celui du club la composant.
 - Un club ne peut pas avoir 2 ou plusieurs équipes dans la même division (sauf dernier niveau)

Dates : Championnat – Phase 2

J.1	11 novembre 2017
J.2	18 novembre 2017
J.3	25 novembre 2017
J.4	02 décembre 2017
J.5	09 décembre 2017
Rattrapage	16 décembre 2017

2 – INFOS EDUCATEURS - RESPONSABLES U13

RAPPEL

L'arbitrage à la touche **est obligatoirement** assuré par un joueur remplaçant, assisté d'un dirigeant, et ce quel que soit la Division (sauf pour une équipe se présentant avec 8 joueurs).

INFORMATIONS ESSENTIELLES

1. Pour remplir la feuille de match U13 papier, tout responsable d'équipe, éducateur, doit être en possession :
 - du listing des joueurs de la catégorie concernée sur papier (édition via footclubs) ou
 - de l'application à télécharger sur smartphone "Footclubs Compagnon" donnant accès aux licences du club.

Il est conseillé de procéder à un appel des joueurs pour vérifier leur identité.
2. Les demandes de modifications de matchs (changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation) seront saisies sur Footclubs. Veuillez rentrer en contact avec votre secrétaire/correspondant du club pour toute modification à compter de la 2ème phase.

3 – COUPE / CHALLENGE DE VENDEE U13

- Coupe : 73 équipes (2 Elite + 30 Division 1 + 41 Division 2)
Ne participe pas : _ Les Herbiers VF U14Fém.
- Challenge de Vendée : 145 équipes (Division 3 + Division 4)
Ne participent pas : -St Georges de Mtgu U14Fém - La Roche ESO U14Fém. -
L'Hermenault FCPB 3 Fontaines ASTV 2 – Ile d'Yeu SS 1

Rappel des journées : 13 janvier 2018 ; 20 janvier 2018 ; 27 janvier 2018 ; rattrapage (03 février 2018).

- Mise en ligne des groupes Coupe et Challenge de Vendée U13 sur le site, début décembre.

4 – FESTIVAL U13

Un document est envoyé aux clubs pour information.

- Modalités d'accès : Club adhérent au Programme Educatif Sportif (PEF)
- Classement clubs (hors "Elite")
- Prise en compte de tous les résultats des équipes U13 du club.
Addition des points de la phase 2 / championnat (jonglerie non incluse – 5 matches) et des points obtenus lors de la coupe ou challenge.
 - 1- Une moyenne par club est établi par rapport au nombre d'équipes (pour une équipe en « Entente », les points sont divisés par 2).
 - 2- Les points acquis par les clubs sont multipliés par un coefficient.
 - 3- Classement final avec un nombre de points par club. (Le résultat est calculé au prorata du nombre d'équipes U13).

- Règlement

- Clubs retenus

- 1- Les 12 clubs participants au championnat "Elite" U13 sont représentés.
- 2- Classement clubs (hors "Elite")
Les 12 premiers clubs classés participent à la journée du Festival en proposant 1 équipe.

Un club convoqué devant la commission de gestion des compétitions pour tricherie ne peut participer à la journée finale.

- Contenu journée Festival U13

Matches – Ateliers techniques – Quiz sur les règles du jeu et règles de vie
Le déroulement de la journée est à élaborer
(A définir, temps de match, attente des ateliers, quizz- durée...)

- Besoins

Club disposant de 3 terrains, salle à proximité, site à retenir suivant un cahier des charges. Dépôt des candidatures pour le samedi 16 décembre 2017 au plus tard.

Prochaine réunion restreinte

Mise en place – Coupe/Challenge de Vendée U13 - Novembre 2017 (date à définir)
Convoqués : Eric BOSSARD – Michel DROCHON - Florent MANDIN

Prochaine réunion plénière - Mardi 09 janvier 2018

Le responsable de la Cellule,
Florent MANDIN